


PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

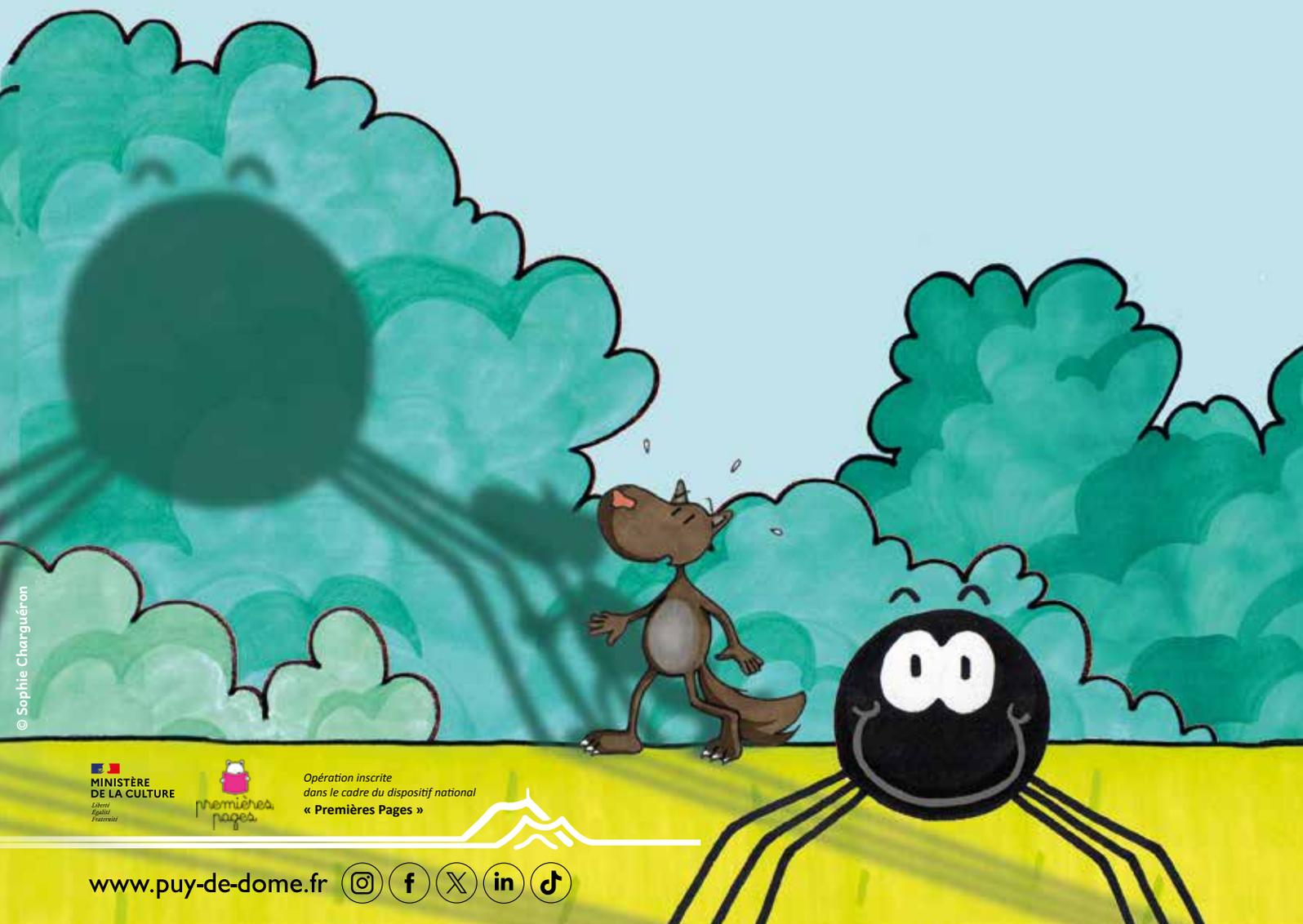
présente

La **TERRIBLE** p'tite bête

Sophie Charguéron

20^e ALBUM DE LA COLLECTION

Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés



© Sophie Charguéron


MINISTÈRE
DE LA CULTURE


premières
pages

Opération inscrite
dans le cadre du dispositif national
« Premières Pages »

www.puy-de-dome.fr





Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés

La TERRIBLE p'tite bête

20^e album de la collection « Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés »
du Conseil départemental du Puy-de-Dôme

La TERRIBLE p'tite bête n'a peur de rien et surtout pas du grand méchant loup ! Elle se promène toute seule dans une grande forêt. Lorsqu'elle tombe nez à nez avec une grosse bête : pas impressionnée du tout, la p'tite ! Tout de même contrarié de ne pas produire son effet habituel, le loup est stupéfait. Se sentant obligé de s'expliquer en mode « vous ne savez pas à qui vous parlez », il défie la p'tite qui... passe à l'attaque d'une façon insolite et pleine d'humour. Et selon Sophie Charguéron, l'autrice-illustratrice, c'est bien toute la philosophie de cet album : « L'humour est parfois la meilleure réponse aux situations conflictuelles ».

Sophie Charguéron, l'autrice-illustratrice retenue cette année, exerce le métier de professeure des écoles, après un parcours d'hydrogéologue. Cette optimiste née cultive la positive attitude au point que ses histoires lui sont suggérées par ce qui la fait rire dans la vie. Son graphisme a d'abord et avant tout pour vocation la simplicité, l'accessibilité et la joie toujours. Ses personnages doivent pouvoir être identifiés aisément par les tout-petits et même reproduits et dessinés par les plus jeunes.

Ne pas se fier aux apparences

La TERRIBLE p'tite bête est librement inspirée de ces petits riens qui narrent les relations parents-enfants, ainsi celles de l'autrice avec son propre fils. Elle confie : « Qui n'a jamais menacé son enfant de se faire attaquer par le loup ou la p'tite bête s'il n'allait pas se brosser les dents ? Et bien je vous annonce que la p'tite bête est plus efficace que le loup. Personne ne résiste à la terrible p'tite bête ! ». Pour Sophie Charguéron, cette histoire est pensée pour être vécue et revécue avec ses enfants, interprétée aussi, pour les faire rire et les surprendre. Un récit tout en légèreté pour transmettre cette idée qu'il ne faut pas se fier aux apparences.

Le Conseil départemental fête chaque année toutes les naissances et adoptions de bébés dans le Puy-de-Dôme ! Dans le cadre de l'opération « Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés », les familles reçoivent gracieusement par courrier, sans en faire la demande, un livre sélectionné par un jury.

La TERRIBLE p'tite bête a retenu l'attention du jury institutionnel* en juin 2023. Il figurait parmi les trois finalistes soumis au vote des Puydômois à l'automne dernier. Ce sont finalement les pages colorées et débordantes de rires de Sophie Charguéron qui ont emporté la majorité des suffrages.

On n'est jamais trop petit pour les histoires !

Département pionnier dans la démarche, le Puy-de-Dôme sensibilise parents et enfants aux bienfaits de la lecture depuis 19 ans. Lire des histoires à un bébé permet de développer son imaginaire mais aussi son langage. Pour prévenir l'échec scolaire et lutter contre l'exclusion, le Conseil départemental agit en faveur d'un meilleur accès à la lecture, pour tous.

Alors que les premiers bénéficiaires de l'opération « Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés » ont atteint leur majorité, le Département réaffirme sa volonté d'accompagner l'éveil culturel des tout-petits.

Des actions de médiation autour de l'album se dérouleront au cours de l'année 2024 : les lecteurs de *La TERRIBLE p'tite bête* pourront échanger avec son autrice et participer à des animations.

*Le jury est composé d'élus du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, de professionnels de la lecture publique, de la petite enfance, de la culture et de la communication ainsi que des éditeurs et des libraires locaux.





L'autrice-illustratrice et son album

Sophie Charguéron a grandi à Pont-du-Château dans le Puy-de-Dôme. Forte d'expériences diversifiées, elle est aujourd'hui professeure des écoles. Elle devient lauréate de « Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés » après trois participations.

Sophie Charguéron en quatre questions

Qu'est-ce qui vous définit ?

Sophie Charguéron : • **passionnée** : il faut toujours que je me lance dans des projets bizarres. J'ai assez régulièrement des « idées géniales » qui me prennent pas mal de temps.

- **perfectionniste** : on peut aussi dire « tatillon » voire « franchement pénible », mais c'est moins vendeur.
- **optimiste** : c'est une qualité assez importante dans mon boulot !

Votre gros mot préféré ?

S. C. : • **« Saperlipopette »** bien sûr ! La seule injure qui vous permet d'être grossier tout en restant classe. Mais ça reste assez difficile à placer en société.

Votre plus grande réussite ?

S. C. : • **Avoir remporté ce concours.** J'ai toujours adoré lire, dessiner et créer des histoires. J'ai débuté en tant qu'ingénieure hydrogéologue mais le travail en bureau d'études ne me convenait pas. Je suis professeure des écoles depuis une dizaine d'années. Ce boulot me plaît mais je n'ai jamais oublié mon ambition première.

Une devise ?

S. C. : • **Ne jamais abandonner !** Oui, je suis plutôt du genre obstinée, déterminée. Les mauvaises langues diraient butée mais doit-on vraiment écouter les mauvaises langues ?

UNE ADAPTATION VIDÉO

La TERRIBLE p'tite bête sera adaptée en vidéo et mise en voix par la troupe d'Acteurs, Pupitres et Compagnie. Elle sera diffusée sur la chaîne Youtube du Conseil départemental. Ce projet met en avant des acteurs locaux. Ses objectifs : divertir les enfants grâce à des lectures théâtralisées et inspirer les parents pour partager des histoires avec leurs enfants.

Les albums *Le lion a mis des lunettes* de Marie Bapaume (2020), *Mon doudou est une chaussette* de Mélanie Nelson (2021), *Qui craint le grand Papou Loup ?* de Katia Humbert (2022) et *Jacky rôle* de Adrien Calla (2003) ont également été adaptés en vidéo.

LE CONCOURS 2023

Cette année, 9 réseaux de lecture publique et 4 bibliothèques municipales, soit 172 structures, ont participé au vote.

Le jury institutionnel avait sélectionné trois projets : *La TERRIBLE p'tite bête*, *Les ombres du terrier* et *Manina*.

Cette édition a recueilli 7 324 votes — contre 6 693 en 2022 — soit une progression de 9 %.

La TERRIBLE p'tite bête, a été élue avec 58 % des suffrages, soit 4 270 voix.

Parmi les structures participantes, trois d'entre elles ont été choisies pour accueillir des séances de médiation avec l'autrice de l'album lauréat. Ces séances sont prises en charge par le Conseil départemental au printemps 2024.

Le coût de l'opération

52 200 € : droits d'auteur, impression et envoi des albums, adaptation vidéo et communication (soit 6,7 € par album, pour 7 600 albums offerts aux enfants nés ou adoptés dans l'année).

Une subvention de 15 000 € est octroyée par le ministère de la Culture au Conseil départemental du Puy-de-Dôme au titre de la labellisation « Premières Pages ».

2 500 € : pour le financement des actions de médiation.

La diffusion

L'album est envoyé au domicile des parents trois mois après la naissance de l'enfant et ce, sans en faire la demande.

Il est également distribué aux assistants familiaux accueillant des enfants de 0 à 8 ans, aux bibliothèques, aux lieux d'accueil de la petite enfance ainsi qu'aux pédiatres et aux orthophonistes.

CONCOURIR POUR L'ÉDITION 2025

Le concours « **Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés** » est ouvert depuis le 15 décembre 2023.

Les auteurs ont jusqu'au **23 mai 2024** pour déposer leur dossier de candidature. Les projets retenus par le premier jury seront soumis au vote des Puydômois en septembre-octobre 2024.

Le concours est réservé aux auteurs et/ou illustrateurs qui n'ont jamais publié ou ont publié moins de cinq albums jeunesse. L'élection se déroule en deux temps. Une première sélection est opérée par un jury institutionnel composé de professionnels du livre, de la petite enfance et d'élus. Cette sélection est ensuite soumise au vote des Puydômois à l'automne. Les noms des auteurs et lauréats ne sont dévoilés qu'après le vote.

Le lauréat se voit remettre une dotation de 10 000 € qui correspond à la cession des droits d'auteur au Département ainsi qu'à la cession des droits d'adaptation audiovisuelle.



Contact presse :

Pierre-Yves Mallet-Perrier
04 73 42 12 20 - 07 61 64 39 76
pierreyves.malletperrier@puy-de-dome.fr